



Lettre de saisine du tribunal

Par **nika267**, le **04/01/2018** à **12:16**

bonjour, suite à une lettre recue le 16.05.2017 de la sté IJCOP"mise en demeure" pour une somme de 89.70 d'une carte VIABUY que je n'ai jamais demande ni recue du reste j ai laissé tombé. ce jour je recois un nouveau courrier "projet de saisine du tribunal avec 4 jours avant saisir au tribunal compétent. que dois je faire. je n'ai rien demandé-rien recu- d'autant que cette soi-disant carte doit etre validée sitot reçue.la société est PPRO FINANCIAL LTD VIABUY. impossible de joindre qui que ce soit. la première est en angleterre la deuxième à libourne. merci de me dire ce que je dois faire j azi 78ans et me fais du souci. plus grave cette lettre est adressée au nom de loic qui n'est pas domicilié chez moi et a 13ans